



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CONSEIL GENERAL  
DES ALPES-MARITIMES

**LE PREFET**  
des Alpes-Maritimes  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL**  
du Département des Alpes-Maritimes

**ARRÊTÉ RELATIF À LA COMPOSITION DE  
LA COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES  
HANDICAPÉES**

- Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,
- Vu les articles L. 146-9 et L. 241-5 à L. 241-11, et R. 241-24 à R. 241-34 du Code de l'action sociale et des familles,
- Vu les désignations du Conseil départemental consultatif des personnes handicapées du 12 septembre 2014,
- Sur propositions du Président du Conseil général des Alpes-Maritimes, du directeur départemental de la cohésion sociale et du directeur académique des services de l'Éducation nationale,

Décident conjointement :

**Article 1<sup>er</sup>** : la liste des membres de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées des Alpes Maritimes est, conformément à l'article R 241-24 susvisé, arrêtée comme suit :

Membres de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées	Titulaires	Suppléants
<p>4 représentants du Conseil général désignés par le président du conseil général</p>	<p>1 - M. Lauriano AZINHEIRINHA, Conseiller général chargé de mission « Personnes handicapées », Adjoint au maire de Nice</p> <p>2 – M. Yves BEVILACQUA Délégué en charge du pilotage des politiques de l'autonomie et du handicap</p> <p>3 – M. Fabien JOSSERAN Délégué des relations institutionnelles et de l'offre de soins</p> <p>4 - Mme Anne Marie DALBERA Conseillère technique pour l'action sociale territorialisée</p>	<p>1 - M. David LISNARD, Conseiller général</p> <p>2 - Mme Anne SATTONNET, Conseiller général</p> <p>3 - M. Jean-Mario LORENZI, Conseiller général</p> <p>1 - Mme Isabelle KACPRZAK Chef du service des autorisations et des contrôles des équipements</p> <p>2- M. Johan GITTARD Responsable de la section tarification et contrôle financier des équipements pour personnes âgées et adultes handicapés</p> <p>1- Mme Najet ESSAFI Médecin PMI</p> <p>2- Mme Christine DA ROS Médecin PMI</p> <p>3- Mme Geneviève MICHEL Médecin PMI</p> <p>1 - Mme Valérie DORNE Chef du service de la gestion des prestations individuelles</p> <p>2 - Mme Cécile THIRIET Chef du service du soutien à la parentalité et à la jeunesse</p> <p>3 - Mme Joëlle BLANC Adjointe à la Conseillère technique pour l'action sociale territorialisée</p>
<p>4 représentants de l'État et de l'agence régionale de santé</p>	<p>1 - Le Directeur départemental de la cohésion sociale, ou son représentant,</p> <p>2 - Le Responsable de l'Unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant,</p> <p>3 – Le directeur académique des services de l'Education nationale ou son représentant,</p> <p>4 – Le Directeur régional de l'agence régionale de santé, ou son représentant</p>	

<p>2 représentants des organismes d'assurance maladie et de prestations familiales</p> <p><i>proposés par le directeur départemental chargé de la cohésion sociale</i></p>	<p>1 - Monsieur Henri CURTI, représentant la MSA,</p> <p>2 – Le président de la CAF ou son représentant</p>	<p>1 - Mme Renée ROUX, représentant la CPAM</p>
<p>2 représentants des organisations syndicales</p> <p><i>proposés par le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'une part, parmi les personnes présentées par les organisations professionnelles d'employeurs les plus représentatives, d'autre part, parmi les personnes présentées par les organisations syndicales de salariés et de fonctionnaires les plus représentatives</i></p>	<p>1 - Organisation patronale : M. Raoul ROBBA, représentant l'Union Patronale Artisanale des Alpes-Maritimes (UPA 06),</p> <p>2 - Organisation syndicale : Mme Colette MO, représentant le Syndicat CGT</p>	<p>1 - M. Jean-Michel HERVO, représentant le syndicat CFDT</p> <p>2 - M. Georges BASSO représentant le Syndicat CFE-CGC,</p> <p>3 - Mme Christiane VIRGILI-BARBIER, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA),</p>
<p>1 représentant des associations de parents d'élèves</p> <p><i>proposé par l'inspecteur d'Académie</i></p>	<p>Mme Sarah LABAT-JACQMIN FCPE</p>	<p>1- Mme Béatrice ALONZI -FCPE</p> <p>2- Mme Bénédicte BOUARD-GILLET FCPE</p> <p>3 - M. Jean-Louis ALUNNO FCPE</p>
<p>1 membre du conseil départemental consultatif des personnes handicapées</p> <p><i>désigné par ce conseil</i></p>	<p>Mme Carine TADDIA</p>	<p>Mme Frédérique CHASSARD</p>
<p>7 membres parmi les personnes présentées par les associations de personnes handicapées et de leurs familles</p> <p><i>proposés par le directeur départemental de la cohésion sociale</i></p>	<p>1 - ISATIS M. Jean-Claude GRECO</p>	<p>1 - URAPEDA PACA Mme Nathalie GUENOT</p> <p>2 - Autisme Apprendre Autrement M. Yves BROUSSOT</p> <p>3- Fondation Lenval Mme Florence MAIA</p>
	<p>2- ADAPEI des Alpes-Maritimes Mme Danielle BERTHOUT</p>	<p>1 - TRISOMIE 21 Mme Myriam MESSISSI</p> <p>2- UGECAM PACAC M. Bernard GIRY</p> <p>3 - VALENTIN HAÛY Mme Ghania HACENE</p>
	<p>3 - APREH M. Jean-Michel BEC</p>	<p>1- Croix Rouge Française M Michel FAUDON</p> <p>2 - AIRe M Thierry BERNIER</p> <p>3- Association API END Mme Aline BAILLOT-LE CLAINCHE</p>
	<p>4 - APF Mme Geneviève TELMON</p>	<p>1 - DMF Mme Françoise REVEST</p> <p>2 - APEDV M. Mario BUTTICE</p> <p>3 - Seniors Handicapés Européens M. Marcel WAJNBERG</p>

	5 - AFM M. Olivier CASTEL	1 - APED 06 M. Bernard GIRARDOT 2 - Enfance & Famille Mme Danièle DESENS 3 - Conseil Ecoute handicap Mme Brigitte DEKEYSER
	6 - PEP 06 M. Gérard BERTOLOTTI	1 - PITHAM M. Alexandre RICHON 2- Association Arche de Jean Vanier à Grasse M. François LEROY 3 - MUTUALITE FRANCAISE Mme Nora MALLEM
	7 - APIC 06 Mme Sylvie COURCET	1 - UNAFAM M Pierre BAUDON 2 - UDAF Mme Corinne LAPORTE- RIOU 3- Alliance Maladies Rares M. Jean SAIDE
2 représentants des organismes gestionnaires d'établissements ou de service <i>dont 1 sur proposition du directeur départemental de la cohésion sociale</i>  <i>et 1 sur proposition du président du conseil général</i>	M. Patrice FONTAINE Directeur général de l'APAJH  M. Erik LA JOIE , ADSEA 06	M. Yves GLORIES Directeur Villa Apraxine IRSAM  Mme Régine HURIER, Directrice du Foyer de vie « L'Hermitage », Association Perce-Neige

**Article 2 :** Le présent arrêté de nomination est publié par le Département par voie d'affichage et de publication au Recueil des actes administratifs du département et par l'Etat par voie de publication au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Nice, le **12 SEP. 2014**

Le Préfet des Alpes-Maritimes



**Adolphe COLRAT**

Le Président du Conseil général  
des Alpes-Maritimes

